

DROIT DE RETRAIT DES POLICIERS !

POLICIERS, DÉMERDEZ-VOUS, MAIS FAITES !

Voilà, en résumé, la synthèse d'un manque d'anticipation navrant et affligeant de notre administration qui expose nos collègues en première ligne !

ALLIANCE vous a saisi jusqu'au ministère, informé des risques, mis en garde sur les conséquences du manque de matériel sanitaire et d'instructions claires visant à préserver et à protéger vos agents !

**RIEN N'Y A FAIT ! ALORS, MAINTENANT,
ASSUMEZ LES CONSÉQUENCES !
ON VOUS AVAIT PRÉVENU !**

DERNIER ULTIMATUM :

- Port du masque à discrétion de l'agent, non au bon vouloir de la hiérarchie. Fourniture de gants et de gel antibactérien.
- Mise en place du mode dégradé avec priorisation des missions pour les services.
- Arrêt total du remplissage des CRA et des visites aux retenus.

SINON

Danger grave et imminent + droit d'alerte

=

Droit de retrait des policiers s'ils n'ont pas masques, gants, gel, matériel sanitaire à disposition, lorsque la mission ou la situation l'exige !

CHERS COLLEGUES, LA MÉTHODOLOGIE POUR EXERCER LE DROIT DE RETRAIT EST DISPONIBLE AUPRES DE VOS BUREAUX REGIONAUX, DEPARTEMENTAUX ET DELEGUES CHSCT.

N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER !